

DECISION D'OUVERTURE DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN ORTHOPHONISTE

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux corps de personnels de rééducation de la Catégorie A de la fonction publique hospitalière modifié,

Un concours sur titres permettant l'accès au grade d'orthophoniste de classe normale est organisé au sein de l'Etablissement Public de Santé Mentale du Finistère Sud de QUIMPER (29) en vue de pourvoir UN poste.

Les candidats doivent :

- Etre titulaire soit du titre de formation mentionné à l'article L.4341-3 du code de la santé publique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'orthophoniste délivrée en application de l'article L.4341-4 du même code
- Jouir de leurs droits civiques
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction

Les demandes d'admission à concourir doivent parvenir au plus tard le 5 juin 2026 à :

Etablissement Public de Santé Mentale du Finistère Sud
DRH RS
CS 16003 - 29107 QUIMPER CEDEX

A l'appui de leur demande d'admission à concourir, établie sur papier libre, les candidats doivent fournir, les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre, indiquant les titres détenus, les diverses fonctions occupées, les périodes d'emploi et les actions de formations suivies
- La copie du diplôme
- Une photocopie de la carte d'identité française ou de ressortissant de l'un des états membres de l'Union Européenne ou copie du livret de famille
- Le cas échéant d'un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant la situation au regard du code du service national.

Date prévisionnelle du concours : 19 juin 2026

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois.

Fait à Quimper, le 5 mai 2026

Pour le Directeur et par délégation
Le Directeur Adjoint

Pierre DOUZILLE

